



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
DIRECTION DES INVENTAIRES ET AMÉNAGEMENT FORESTIERS (DIAF)



GUIDE OPÉRATIONNEL

Série : Plan Annuel d'Opérations – **N°4**

Modalités de renseignement de la déclaration
trimestrielle de production de bois d'œuvre



Table des matières

1.	PRINCIPES ET MODALITES DE REMPLISSAGE	2
2.	FORMULAIRE DE DECLARATION TRIMESTRIELLE DE PRODUCTION DE BOIS D'ŒUVRE	4
ANNEXE 1.	MODELE DE CARNET DE CHANTIER	6

Liste des figures

Figure 1 :	Vue schématisée d'une grume	2
------------	-----------------------------------	---



1. PRINCIPES ET MODALITES DE REMPLISSAGE

Au début de chaque trimestre, les exploitants forestiers sont tenus de déclarer les quantités de bois d'œuvre exploitées au cours du trimestre précédent. Cette déclaration doit être remise aux Administrations Forestières centrales (DGF et DCVI), provinciale et territoriale dans les deux mois suivant la fin du trimestre concerné conformément à l'Arrêté N°084/CAB/MIN/ECN-DD/CJ/00/RBM/2016 du 29 octobre 2016, article 78.

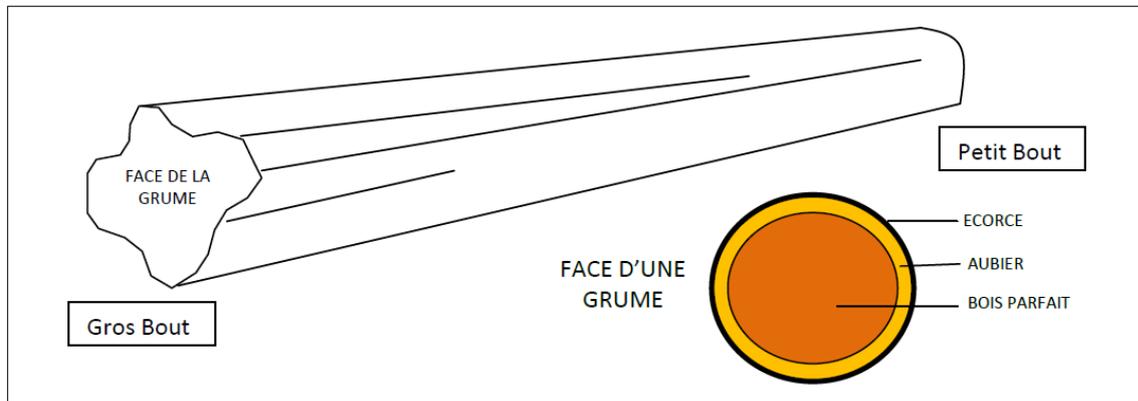
Cette déclaration doit être renseignée en suivant le formulaire et le modèle fournis dans le présent Guide Opérationnel et en compilant les informations des carnets de chantier (format papier ou format électronique)¹

La déclaration trimestrielle sera renseignée en compilant, pour chaque essence (et classe d'essences **Guide Opérationnel portant sur la Liste des essences forestières de la République Démocratique du Congo**), les effectifs des arbres abattus et les volumes débardés² durant la période trimestrielle concernée.

Les mesures de la grume seront effectuées selon les normes établies :

- Diamètres « Gros Bout » et « Petit Bout » mesurés en croix (moyenne de deux mesures effectuées perpendiculairement) ;
- Cubage entre l'écorce et l'aubier (mesure sous-écorce)³ ;
- Hors empatement.

Figure 1 : Vue schématisée d'une grume



Source : Projet « Clauses sociales/PFCN/BM/2012 »

¹ Modèle de carnet fourni en **Annexe 1**

² Le volume débardé est le volume cubé sur le premier parc forêt avec éventuellement un premier façonnage de la grume. C'est le volume de la section « Tronçonnage Parc central » du modèle du carnet de chantier en **Annexe 1**

³ Pour la déclaration trimestrielle, le cubage est effectué sous écorce. En revanche, lors de certaines transactions commerciales, le cubage sera effectué sous-aubier (cubage du bois parfait).



Ces mesures et le diamètre moyen (moyenne des diamètres « Gros Bout » et « Petit Bout ») seront exprimés en centimètres couverts (c'est-à-dire arrondis au centimètre inférieur).

Le volume d'une grume (en m³) est obtenu par la formule :

$$V = \frac{\pi \times D^2 \times L}{4}$$

Où :

- D : Diamètre moyen (en m)
- L : Longueur de la grume (en m)

En pratique, le volume peut également être obtenu *via* un barème de cubage (recueil de tableaux donnant le volume en fonction du diamètre moyen et de longueur).



2. FORMULAIRE DE DECLARATION TRIMESTRIELLE DE PRODUCTION DE BOIS D'ŒUVRE

La déclaration trimestrielle sera produite en renseignant le formulaire de déclaration trimestrielle et le modèle de tableau fournis ci-après :

<p>Nom de l'exploitant Adresse N°RCCM ...</p>	<p>Logo</p>
---	--------------------

Formulaire de déclaration trimestrielle de production de bois d'œuvre

N° Permis de coupe :

Identification de l'entreprise :

Nom de l'entreprise :

Nom du représentant ou gérant statutaire :

Statut de l'entreprise :

Siège social :

RCCM :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Boîte postale :

Localisation de l'exploitation :

Province(s) :

Territoire(s) :

Concession(s) forestière(s) :

Bloc d'Aménagement Quinquennal (si le plan d'aménagement est mise en œuvre) :

Assiette Annuelle de Coupe :

Superficie productive du permis et/ou de l'AAC (en hectares) :

Période d'exercice :

Année :

Trimestre :

Date d'établissement de la déclaration :

Signature du concessionnaire :



N° PCIBO / N° AAC / N° CCF							
Classe	Essence (nom commercial)	Effectifs sollicités dans le PCIBO	Nombre de pieds abattus		Volume des pieds débordés (m ³)		Écart / effectifs sollicités PCIBO
			Trimestre x/20xx	Cumul sur Exercice AAC	Trimestre x/20xx	Cumul sur Exercice AAC	
			Total	Total	Total	Total	
I							
II							
III							
IV							
Total classe I							
Total classe II							
Total classe III							
Total classe IV							
TOTAL GENERAL							
a	Superficie AAC (en hectares)				% superficie exploitée		NB : les superficies sont celles de la série de production ⁴
b	Superficie exploitée à la fin du trimestre (en hectares)				= b/a		
c	Cumul superficie exploitée (en hectares)				= c/a		

⁴ Si la concession est sous Plan d'Aménagement Forestier

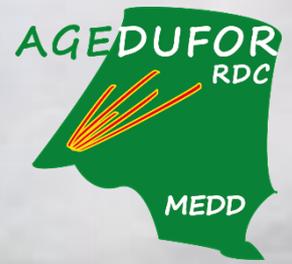


Annexe 1. Exemple de carnet de chantier

N° CCF / SSA :		CARNET DE CHANTIER																							Logo Entreprise										
N° BAQ :		N° AAC :			Chef de chantier :															Chef de chantier adjoint :															
Essence	N° Inventaire	Abattage				Tronçonnage Forêt			Débardage	Tronçonnage Parc central						Camionnage		Tronçonnage Beach / Reconditionnement					Expédition chantier					Observation							
		N° Abattage	Essence	Longueur	DHP	Date	N° Alph.	Longueur		Date	Date	N° Alph.	Longueur	Diamètre GB	Diamètre PB	Diamètre moyen	Volume	Date	Destination	Date	N° Exp	N° Alph.	Longueur	Diamètre moyen	Volume	Date	BE		Destination	Bateau/...	Ponton/...	Date			







Version initiale : Novembre 2009

Version révisée : Juin 2017

Document rédigé dans le cadre du projet d'appui à la gestion durable des forêts de RDC **AGEDUFOR**.

Le Projet **AGEDUFOR** est mis en œuvre par le groupement Oréade-Brèche / FRMi / EGIS-International, pour le compte de la Direction des Inventaires et Aménagement Forestiers (DIAF) du Ministère de l'Environnement et Développement Durable de RDC (MEDD) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Photo de couverture : FRMi

